

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 20 décembre 2023

Portant délégation de signature à Mme Valérie VIGUIE, Directrice au sein du Pôle ressources et à Mme Valérie LAURENT-BEAU, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

N° 2462

Mé la Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1521-4 et L. 1521-10.

Mé la délibération n°23 du 20 novembre 2022 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa responsabilité et sa responsabilité qui est celle de son titulaire, la signature aux documents généraux administratifs des services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président.

CONSIDÉRANT que Mme Valérie VIGUIE assure les fonctions de Directrice des assemblées, des grands équipements et de la contractualisation au sein du Pôle ressources.

CONSIDÉRANT que Mme Valérie LAURENT-BEAU assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er - Délégation est donnée sous la responsabilité et la responsabilité du Président, notamment aux dispositions des articles L. 1521-4 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Valérie VIGUIE, Directrice des assemblées, des grands équipements et de la contractualisation au sein du Pôle ressources, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des assemblées, des grands équipements et de la contractualisation.
- Tout acte de commission, y compris sous le sigle « PENCE », toutes conditions, générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre relatives à l'IGM 4 et de la Direction des assemblées, des grands équipements et de la contractualisation.
- Décomptes et décomptes mensuels et décomptes finaux dans le cadre des marchés publics de la Direction des assemblées, des grands équipements et de la contractualisation.
- Attestations de service fait, les attestations de bonne exécution des prestations (particulier de qualité, attestation de travaux d'un prestataire relevant de la Direction des assemblées, des grands équipements et de la contractualisation).
- Contrats d'établissement et contrats de location de matériel de véhicules.
- Conventions pour l'accueil des établissements du 1er et 2ème degré et de l'enseignement supérieur situés sur et hors territoire communautaire et tout avenant y rapportant à l'habillage et au mobilier.
- Conventions d'accueil de stagiaires de la section waterpolo de l'Association sportive des postes, des télégraphes et des télécommunications (ASPTT) et tout avenant y rapportant.
- Conventions avec les clubs et les sociétés pour l'attribution des créneaux d'équipement et tout avenant y rapportant à l'habillage et au mobilier.
- Conventions d'utilisation de la salle de muséologie pour l'équipement des clubs et tout avenant y rapportant à l'habillage.
- Conventions pour l'accueil des centres de loisirs, les associations à tout non lucratif, les entreprises, les entreprises de nettoyage ou assemblées et les centres de formation au volontariat et tout avenant y rapportant.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Valérie VIGUIE, Directrice au sein du Pôle ressources

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023



ARR_SIGN_24662_VIGUIE.pdf
(.pdf, 156,1 Ko)

 TÉLÉCHARGER